



HAL
open science

Thierry Ménissier, 2020, Innovations : une enquête philosophique, Paris, Éditions Hermann, Collection Philosophie, 280 pages.

Nacima Baron

► **To cite this version:**

Nacima Baron. Thierry Ménissier, 2020, Innovations : une enquête philosophique, Paris, Éditions Hermann, Collection Philosophie, 280 pages.. 2022, 10.4000/developpementdurable.19954 . halshs-03658205

HAL Id: halshs-03658205

<https://shs.hal.science/halshs-03658205>

Submitted on 3 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 12, n°3 | Décembre 2021

Varia

Thierry Ménissier, 2020, *Innovations : une enquête philosophique*, Paris, Éditions Hermann, Collection Philosophie, 280 pages.

Nacima Baron



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/19954>

DOI : [10.4000/developpementdurable.19954](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.19954)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Nacima Baron, « Thierry Ménissier, 2020, *Innovations : une enquête philosophique*, Paris, Éditions Hermann, Collection Philosophie, 280 pages. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 12, n°3 | Décembre 2021, mis en ligne le 22 mars 2022, consulté le 26 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/19954> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.19954>

Ce document a été généré automatiquement le 26 mars 2022.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Thierry Ménissier, 2020, *Innovations : une enquête philosophique*, Paris, Éditions Hermann, Collection Philosophie, 280 pages.

Nacima Baron



- 1 Les politistes (comme Ravix et Deschamps, 2019), les économistes du territoire (comme Pecqueur et Nadou, 2018), les chercheurs en management (comme Autissier et Moutot, 2018), les sociologues (comme Flichy, 2003), les géographes (Massard et Autant-Bernard, 2018) ou encore les spécialistes de la planification (Moulaert et McCallum, 2019) travaillent à partir du concept d'innovation. Ce faisant, ils mêlent généralement deux significations. D'une part, ils l'utilisent pour qualifier un « changement mélioratif » attaché à un fait nouveau (découverte scientifique, invention ou

amélioration technique, transformation d'une organisation). D'autre part, ils infèrent, de manière plus ou moins explicite, que le surgissement de la nouveauté renforce l'efficacité, donc la performance d'un système, et *in fine* produit de la valeur. À ce recouvrement ambigu entre la nouveauté comme fait et comme effet s'ajoute le récent, mais considérable débordement de l'utilisation du terme innovation en dehors des domaines techniques et industriels dans lequel il a longtemps été restreint.

- 2 L'ouvrage *Innovations, une enquête philosophique* apporte ainsi une analyse à partir d'un angle quelque peu différent, car davantage ancré dans l'épistémologie et dans une vision historique au long cours de l'histoire des idées, de l'histoire des sociétés occidentales et des systèmes de production. L'auteur, membre de l'institut de philosophie de l'université Grenoble Alpes, l'a patiemment fait mûrir au cours d'un programme ANR centré sur la créativité et le décloisonnement des savoirs. Il l'a également partagé avec des collègues en activité¹. Cependant Thierry Ménissier ne cache pas, en outre, sa dette à l'égard de ses deux maîtres disparus, à savoir François Dagognet, pour son intérêt envers les objets techniques et Robert Damien pour son travail philosophique sur l'action de l'État et des institutions.
- 3 Pour Thierry Ménissier, la diffusion du terme d'innovation dans des champs de l'action humaine et de la recherche sont de plus en plus diversifiés, comme de nombreux articles publiés dans la revue *Développement Durable et Territoires* le soulignent : ils développent par exemple les questions d'innovation dans la gouvernance (Theys, 2003), d'innovation sociale (Louvet *et al.*, 2013), d'innovation en matière de mobilités (Castex *et al.*, 2017) ou encore d'éco-innovation (Musson et Rousselière, 2020).
- 4 Ces travaux, dans leur diversité, soulignent également que l'emploi du terme innovation est très développé dans les politiques publiques qui tentent de répondre à la crise environnementale. Ainsi, la croyance dans la capacité continue à rendre des processus technologiques plus performants sous-tend par exemple en partie les débats sur les stratégies d'adaptation au changement climatique, avec, par exemple, le développement des recherches en géo-ingénierie dans le domaine de la captation de particules fines ou de carbone dans les sols ou les océans. De même, les stratégies industrielles associées aux domaines des transports et de l'énergie sont très utilisatrices du vocable d'innovations : les « solutions » technologiques que constituent les véhicules électriques ou les dispositifs digitaux de géolocalisation associés à la mobilité partagée intègrent volontiers le concept d'innovation comme nécessairement positif et associé à un développement rendu plus durable et équitable.
- 5 Dans son ouvrage, l'auteur nous présente donc dès l'abord du livre le postulat à partir duquel il déroulera tout son raisonnement. Les institutions publiques, à la suite des acteurs du marché, déploient et tentent d'imposer une vision apaisée de l'innovation. Cet effort vise à recouvrir, sans l'annoncer de manière ouverte, l'emploi du terme de progrès, voire celui de révolution. Éminemment ambivalent celui d'innovation, le terme de progrès ne désigne pas que l'avancement objectif des procédés techniques ou scientifiques. Il a été au cœur de l'œuvre de plusieurs idéologues. De Comte à Saint-Simon, Thierry Ménissier survole la pensée des philosophes de l'État et de la question sociale. Dans son chapitre « Innovation vs progrès » il montre en quoi une idéologie contemporaine de l'innovation bien affadie se substitue insidieusement au progressisme politique, lequel, dans ses différentes nuances, déploie aussi bien une perspective réformatrice qu'une volonté de subversion de l'ordre établi en reconnaissant l'antagonisme des intérêts de classe.

- 6 L'auteur n'est pas seul à faire l'hypothèse de l'utilisation réactionnaire de l'innovation dans le cadre d'un agenda politique (Pavie, 2020). Cela conduit Thierry Ménissier à porter une démonstration en forme d'avertissement. Attribuer un rôle moteur pour l'économie à la dynamique technologique est tout à fait possible. D'ailleurs, Schumpeter, à travers le concept de destruction créatrice, en est l'un des pères (Schumpeter, 1934). Sa grille de lecture constitue un puissant analyseur des cycles de crise et de prospérité de l'industrie moderne. Cependant, troquer le progrès pour l'innovation, c'est, pour l'auteur, espérer la fin des conflits (un leurre), considérer l'innovation comme un outil de maintien des équilibres économiques ou sociaux, voire comme un instrument destiné à orienter l'histoire commune de l'humanité (une illusion).
- 7 Que ce soit dans des domaines thématiques (prévention des risques, services écosystémiques, gestion de la biodiversité) et dans des champs associés aux récits, aux pratiques, au management écologique, les chercheurs et le lectorat de la communauté de la revue *Développement Durable et Territoires* qui portent notamment une critique du discours écologique centré sur l'innovation peuvent tirer parti de cette enquête organisée en trois temps (I. Qualifier le changement ; II. Les mondes de l'innovation ; III. Enjeux éthiques et politiques) à plusieurs niveaux.
- 8 D'abord, ils peuvent profiter de la vaste culture de l'auteur. S'ils sont peu familiarisés avec la fréquentation de textes fondateurs de la modernité et s'ils sont centrés sur une discipline et sur un champ de connaissance en particulier, ce livre assez court, au style aisé et limpide et au plan très structuré peut leur permettre de reconnecter des domaines de pensée, des époques et des disciplines variées sur le concept d'innovation. Cela peut par exemple aider de jeunes chercheurs à faire progresser leur questionnement épistémologique. Ensuite, sans être obligés de poursuivre l'auteur dans l'intégralité de la démarche critique, les économistes, géographes ou sociologues de l'innovation gagneront à se confronter à un questionnement philosophique du paradigme de l'innovation à l'aune d'une série de termes que les appels d'offres des grandes institutions de recherche régionales, nationales et européennes répètent à l'envi, mais de manière hyperbolique et désordonnée (transitions, transformations, mutations, résilience...).
- 9 Dans une première mise à plat, l'auteur aborde l'innovation comme reliant trois dimensions de l'expérience humaine : l'usage des techniques (l'innovation promet efficacité et productivité), la socialité qui leur donne sens (l'innovation organise le renouvellement des usages) et la rentabilité (l'innovation accroît la valeur marchande des biens et services).
- 10 Dans sa première partie, Thierry Ménissier montre que l'idée d'innovation va au-delà de son sens restrictif (mobiliser la connaissance scientifique de manière à modifier des *process*). Loin de répondre à des « besoins » qui lui préexisteraient ou qu'elle stimulerait pour y répondre commercialement, l'innovation agit sur tous les pans de la réalité et de l'imaginaire d'une société. Sur le plan anthropologique, l'innovation naît du désir et de l'intérêt pour le différent, tendance intrinsèque de l'humain. Aussi elle accompagne, dans le cadre d'une société ouverte, l'idée de projet en devenir, la possibilité de modifier les relations entre les hommes, qui sont des consommateurs, mais aussi des citoyens.
- 11 Pour justifier sa pensée, Thierry Ménissier s'appuie sur les fondements de l'économie politique de l'innovation et en particulier sur l'ouvrage de *Théorie de l'évolution*

économique (Schumpeter, 1911)². Schumpeter y souligne sa fonction d'aiguillon du capitalisme. L'entrepreneur porteur d'une innovation déséquilibre puis rééquilibre l'ensemble du système de production des objets, des formes d'organisation du social et des marchés. Un siècle plus tard, sans nécessairement comprendre qu'ils puisent leurs racines dans l'idéologie saint-simonienne et dans la pensée schumpétérienne, les acteurs privés et publics façonnent des récits et des mythes de l'innovation. Pour autant, on partage l'idée de l'auteur selon laquelle l'introduction d'une innovation technique (par exemple les bornes de paiement dans les supermarchés) n'améliore pas les bilans écologiques ou sociaux de la grande distribution, et sans doute pas plus la satisfaction de la clientèle. Victimes d'un rationalisme fonctionnaliste fasciné par les « solutions », les forces du marché, en droite ligne avec l'industrialisme triomphant du 19^e siècle, surdéterminent la posture de l'usager bénéficiaire et ignorent les conséquences parfois tragiques de l'insertion de l'innovation dans l'épaisseur du social, de la culture et des territoires. Pire, en concevant la politique d'innovation comme la facilitation de la diffusion d'une économie de la consommation technologique portée par les « nouveaux » usages, les grandes entreprises qui se gargarisent d'innovation (on pense immédiatement aux GAFAM) oublieraient de laisser aux citoyens et à leurs représentants, à tous les échelons des institutions démocratiques, la capacité de choisir ou non l'innovation, de la réceptionner matériellement comme symboliquement et d'assumer collectivement les réarrangements du social et des imaginaires qu'elle induit.

- 12 Dans sa deuxième partie, Thierry Ménéssier nous accompagne dans l'exploration d'un monde contemporain écartelé entre la fin de l'innovation (la dépossession technique et politique de sociétés toujours davantage régies par des automatismes algorithmiques, au point qu'elles perdent leurs moyens d'action et leurs imaginaires) et le règne absolu de l'innovation (l'avènement de communautés d'innovation, fragmentées socialement et territorialement mais de plus en plus nombreuses, qui reconquièrent des parcelles d'autonomie et stimulent en leur sein des capacités à se saisir de multiples ressources et à les agencer).
- 13 Il présente ce dilemme sous la forme de la démultiplication d'arènes plus ou moins régulées et négociées au sein desquelles se joue une course de vitesse entre l'affirmation de souverainetés partagées (aux échelles nationale, régionale ou locale) et l'appropriation de l'innovation à des fins financières. Il oppose non seulement le modèle libre ou *open* (qui fonctionne sur la contribution désintéressée des individus) à la logique de rentabilité du capitalisme, mais il met en avant la manière dont les résistances à l'innovation nourrissent potentiellement les deux logiques. Ce fin lecteur de Machiavel³ encourage les promoteurs publics ou privés d'une innovation à ne pas systématiquement chercher à réduire les résistances qu'elle suscite, car ils pourraient se montrer aveugles aux complexités que son adoption donne à voir, et donc perdre la vision globale de son pouvoir transformant.
- 14 Sur ce point, Thierry Ménéssier émet quelques recommandations. Les industriels divisent souvent la société entre d'un côté des émetteurs (par exemple des start-ups) et de l'autre des récepteurs de l'innovation (des collectivités territoriales à la recherche de solutions, ou des usagers finaux disposant de moyens financiers). Il souligne à quel point cette césure empêche les innovateurs privés et l'État de mettre au niveau de la demande sociale d'innovation – et à la hauteur des collectifs qui revendiquent leur droit à l'innovation sociale. Au-delà d'une critique de la marchandisation des avancées

technologiques, Thierry Ménéssier discute de la possibilité de mieux articuler la mise en marché des innovations et leur mise en usage, c'est-à-dire leur déploiement dans toutes les strates et les segments de la société à partir des fonctions de socialisation et d'autonomie qu'elles dispensent. Ce passage éclairera en particulier ceux qui s'intéressent aux dispositifs d'expérimentation et aux transferts d'innovation en fournissant là encore l'arrière-plan des littératures philosophiques inscrites dans le pragmatisme anglais ou américain du 17^e au 20^e siècle.

- 15 Enfin, dans une dernière partie intitulée *Enjeux, éthiques et politiques*, Thierry Ménéssier pense l'institution imaginaire des sociétés d'innovation à partir de sa principale inquiétude. Selon lui, l'intelligence artificielle, par l'appauvrissement des pratiques matérielles et des imaginaires qu'elle induit, érode la capacité d'innovation des êtres humains. D'abord, elle nourrit un rapport à la technique inscrit dans une société de consommation effrénée, qui fabrique du désir peu construit, narcissique et régressif. Ensuite, elle emprisonne l'utilisateur dans des rapports contractuels avec des firmes de service au point que le consommateur n'est plus propriétaire de rien de réel et tangible, et que son identité même se dilue. Mais paradoxalement, l'innovation peut être salutaire si elle est entendue comme la capacité à affronter et à supporter l'incertitude, ce qu'au fond ni le capitalisme tardif, saisi de réflexes monopolistiques, ni les social-démocraties usées ne considèrent comme une chance.
- 16 Thierry Ménéssier s'inspire alors de Cornelius Castoriadis (1975) pour relier phénomènes technoéconomiques et manifestations socioculturelles afin de consolider une éthique et une philosophie politique de l'innovation. Il embrasse les structures imaginaires profondes du social : le social dans son ensemble, mais aussi bien nous, chercheurs, tant parce que nous observons des acteurs de l'innovation que parce que nous représentons un des rouages de la machinerie économique et institutionnelle de l'innovation par nos travaux. Il souhaite que le collectif des scientifiques se penche sérieusement sur la nature des valeurs impliquées dans et par les solutions innovantes associées aux révolutions énergétiques, mobilitaires, etc. Il invite pour cela à dépasser une approche qui serait uniquement descriptive, souvent modélisatrice (la mesure de la production et de la diffusion de l'innovation) ou une approche uniquement dénonciatrice (la lecture des captations de valeur et des inégalités que les innovations engendrent dans le champ socioculturel). L'auteur nous demande d'être à la fois plus critique et plus imaginatifs pour dénouer le lien entre les modalités et les finalités de l'innovation, c'est-à-dire entre leur design fonctionnel, leur esthétique et les émotions qui y sont associées, d'une part, et leur portée sociale, d'autre part, et ce dans une perspective historique. L'innovation est bien la fille de la société libérale issue de la Renaissance et de la révolution industrielle, qu'elle contribue à transformer. Mais vers quelles nouvelles formes de civilité et vers quel horizon social tel ou tel flux d'innovation est-il susceptible de nous emmener collectivement ?
- 17 Repli individualiste, féodalités communautaristes, démocratie autoritaire adossée à des consortiums dans lesquels les citoyens auront troqué leur haine de l'incertitude contre le principe d'une surveillance généralisée ? Ou bien sociétés d'innovation vues comme des ensembles sociaux où tout un chacun peut transformer les conditions de son existence ? Cette dernière question fait écho à bien des travaux publiés dans la revue *Développement Durables et Territoires*, en particulier dans les numéros récents portant sur la territorialisation de l'innovation technologique, sur l'émergence de l'écologie industrielle, sur la place de certains dispositifs sociotechniques dans les cycles hydro-

socio (les micro-barrages par exemples) ou dans les systèmes socio-énergétiques (les compteurs « intelligents »).

- 18 Finalement, Thierry Ménissier ne parvient pas totalement à éviter une approche binaire entre, d'un côté le modèle de l'innovation à « haut rendement » promu par l'industrialisme et le management, de l'autre l'appel à une société de l'innovation qui favorise des conditions organisationnelles d'ouverture propices à la démarche créative. Pour autant, son livre aide à penser maints objets des sciences sociales (politiques publiques, stratégies de compétitivité industrielle, mutations sociales et culturelles, devenir territoriaux ...) et nous somme de prendre un peu de hauteur et de retourner plus souvent aux sources de la pensée de l'innovation pour réinvestir pleinement notre rôle de chercheur et d'acteur critique dans cette société d'innovations qui désormais est la nôtre.

BIBLIOGRAPHIE

Autissier D., Moutot J.-M., Johnson K., 2018, *L'innovation managériale*, Paris, Eyrolles.

Castex É., Frère S., Groux A., 2017, « La prise en compte des innovations en matière de mobilité dans la planification urbaine : le cas des Services de transports personnalisés », *Développement Durable et Territoires*, vol. 8, n° 2, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.11780>.

Castoriadis C., 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Le Seuil.

Flichy P., 2003 (1995), *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales*, Paris, La Découverte.

Louvet N., Rocci A., Le Bris C., 2013, « L'innovation sociale, outil de renouvellement de la production de services de mobilité », *Développement Durable et Territoires*, vol. 4, n° 3, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.10032>.

Massard N., Autant-Bernard C., 2018, *Geography of innovation : new trends and implication for public policy renewal*, Abingdon, Routledge.

Ménissier T., Zarka Y.-C., 2001, *Machiavel, le Prince ou le nouvel art du politique*, Paris, Presses Universitaires de France.

Moulaert F., MacCallum D., 2019, *Advanced Introduction to Social Innovation*, Elgar Advanced Introduction.

Musson A., Rousselière D., 2020, « Le rôle des coopératives dans la diffusion d'une éco-innovation : le cas de l'adoption de films recyclés par les maraîchers du bassin nantais », *Développement Durable et Territoires*, vol. 11, n° 3, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.17958>.

Pavie X., 2020, *Philosophie critique de l'innovation et de l'innovateur*, Paris, ISTE Édition, série Innovation et Responsabilité, 184 p.

Pecqueur B., Nadou F., 2018, *Dynamiques territoriales et mutations économiques - Transition, intermédiation, innovation*, Paris, L'Harmattan.

Ravix J.-T., Deschamps M., 2019, *Politique de l'innovation et politique industrielle*, Paris, ISTE Éditions, 187 p.

Schumpeter J., 1999 (1934), *Théorie de l'évolution économique*, Paris, Dalloz.

Theys J., 2003, « La Gouvernance, entre innovation et impuissance. Le cas de l'environnement, *Développement Durable et Territoires*, dossier 2, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable>. 1523.

NOTES

1. Notamment Jean-Yves Pranchère, professeur de théorie politique à l'université libre de Bruxelles et Alessandro Arienzo, professeur d'histoire des doctrines politiques de l'Université Federico II de Naples.

2. Schumpeter développe une théorie de l'évolution économique dans laquelle il montre le rôle joué par l'apparition de « combinaisons productives nouvelles » entre les ressources naturelles, le travail et le capital, pour expliquer le développement de cycles de prospérité et de crises. Thierry Ménissier souligne le rôle joué par Darwin dans la pensée de Schumpeter, qui perçoit l'innovation comme le reflet et l'aiguillon de l'instabilité fondamentale du capitalisme. Le fameux terme de destruction créatrice renvoie à une image organiciste du renouvellement des structures économiques qui seraient travaillées incessamment, de l'intérieur, par la désadaptation et la réadaptation des entrepreneurs aux conditions de la production de valeur.

3. Zarka Y. C., Ménissier T. (S/D), 2001, *Machiavel Le Prince ou le nouvel art politique*, Paris, coll. Débats philosophiques, PUF, 256 p.

AUTEUR

NACIMA BARON

Nacima Baron est professeur à l'université Gustave Eiffel, à l'école des ponts et membre de l'institut universitaire de France. Elle enseigne la géographie urbaine et les politiques de transport et de mobilité. Sa recherche couvre, de la France à l'Espagne, des Pays-Bas au Maroc, la spatialité et l'historicité de l'usage social des infrastructures.